

ANNEXE - SESSION D'OTTAWA

RÉPARTITION PROPOSÉE DES SUJETS ENTRE LES GROUPES  
DE TRAVAIL SUBSIDIAIRES

A

- Aéronefs et capteurs
- Inspection des aéronefs et de l'équipement
- Rôle et statut des observateurs à bord des aéronefs

B

- Quotas
- Portée
- Limites

C

- Modalités des missions, règles de sécurité aérienne, etc.
- Transits

D

- Type d'accord
- Organe consultatif du régime de libre survol
- Responsabilité
- Statut des équipages
- Mesures à venir